

Campagne CET 2018

Il est rappelé que les **jours de report** de 2017 doivent être pris avant le dernier jour des vacances scolaires de printemps de la dernière zone, soit le **4 mai 2018**.

À défaut, ils sont perdus.

... tandis que les jours posés au Compte Épargne Temps peuvent être pris en congés à tout moment de l'année.

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2018 pour alimenter votre CET et faire valoir vos droits d'options (au-delà de 20 jours sur le CET). Attention, si vous n'optez pas, ces jours seront basculés sur le régime additionnel de retraite (RAFP) de manière irrévocable.

Ne loupez pas la date !